

## FINANCES.

les compagnies durent modifier la pratique qu'elles avaient d'abord adoptée concernant l'assurance des militaires. Les dispositions prises par la généralité des compagnies à cet égard sont relatées dans le vol. II (Compagnies d'assurance sur la vie) du rapport pour 1915 du Contrôleur général des assurances déjà cité. Nonobstant les difficultés créées par la guerre, le montant total des polices souscrites au Canada pendant l'année 1915 fut de \$221,119,558, dépassant de \$4,113,042 le chiffre de 1914. En 1915, le montant assuré par les compagnies canadiennes fut en décroissance de \$4,472,014, sur le chiffre de l'année précédente, lui-même en diminution de \$5,988,258; les compagnies du Royaume-Uni subirent une décroissance de \$3,567,277, tandis qu'en 1914, elles avaient bénéficié d'une augmentation de \$2,343,895; les compagnies des Etats-Unis constatèrent un accroissement de \$12,152,333, au lieu d'une diminution, en 1914, de \$10,957,667. Les assurances contractées se répartirent ainsi qu'il suit: compagnies canadiennes, \$121,033,310; compagnies britanniques et coloniales, \$5,727,313 et celles des Etats-Unis, \$94,358,935, c'est-à-dire que les affaires des compagnies canadiennes ont dépassé de \$20,947,062 celles de leurs concurrentes de toutes nationalités. A la date où ont été dressés les états de 1915, les assurances sur la vie alors en vigueur au Canada s'élevaient à \$1,311,616,677, soit une augmentation de \$69,456,199 sur 1914, ces assurances étant ainsi réparties: compagnies canadiennes, \$829,972,809 (augmentation, \$35,452,386); britanniques et coloniales, \$58,087,018 (diminution \$2,683,640); Etats-Unis, \$423,556,850 (augmentation, \$36,687,453).

**Mutualité.**—Le tableau 75 contient les statistiques des assurances sur la vie reposant sur le principe de la mutualité, c'est-à-dire des opérations de sociétés de prévoyance ou amicales dont les membres paient une prime, plus une redevance annuelle qui couvre les frais d'administration. Ces statistiques sont restreintes à quatre sociétés de cette nature, les seules transmettant des rapports au gouvernement, savoir: The Catholic Mutual Benefit Association, the Commercial Travellers' Mutual Benefit Society, the Independent Order of Foresters (dont les statistiques embrassent les indemnités de maladie et les frais funéraires) et the Woodmen of the World.

**Assurances autres que vie ou incendie.**—En 1916, 80 compagnies se sont livrées, au Canada, à des opérations d'assurance autres que les branches vie et incendie; 27 d'entre elles étant canadiennes, 15 britanniques et 38 ayant leur siège aux Etats-Unis. En 1915, il y en avait eu 77, soit 28 canadiennes, 14 britanniques et 35 des Etats-Unis. Quarante-une de ces compagnies (37 en 1915) s'occupaient également de l'incendie et l'une d'elles, tant en 1915 qu'en 1916, assurait sur la vie. De plus, l'on compta en 1915 et en 1916, cinq autres sociétés corporatives ou amicales qui pratiquaient l'assurance contre la maladie et sur la vie. Des 27 compagnies canadiennes en 1916 (28 en 1915) 19, (21 en 1915) limitaient leur action à une seule branche d'assurance, qui n'était ni la vie ni l'incendie. L'actif total de ces 19 compagnies s'élevait en 1916 à \$6,845,744, comparé à \$7,425,487 en 1915, tandis que leur passif total atteignait \$1,883,844, comparé à \$2,033,488; elles possédaient donc, toutes ensemble, un excédent d'actif de \$4,961,899, au lieu de \$5,391,999 en 1915.